

*Lutter contre les violences faites
aux femmes*

**Victimes ou témoins
Il ne faut pas se taire !**

**Cette fiche vous propose des
LIEUX
où VOUS POUVEZ VOUS
ADRESSER
dans le QUARTIER
ou à PROXIMITÉ**



LE CONSEIL DE QUARTIER BELLEVILLE / SAINT MAUR
Cellule des conseils de quartier, Paris Mairie du 11e
Tél.: 01 53 27 12 80 / 01 53 27 11 05
Site : <http://cqbsm.free.fr>
Mail : contact.cqbsm@gmail.com

Où s'adresser en cas de violences faites aux femmes ?

C'est souvent quand un problème survient que l'on se demande où trouver de l'aide et l'on est le plus souvent démuni. C'est à cette situation que le Conseil de quartier a souhaité répondre en mettant à disposition de tous les références d'une sélection de lieux facilement joignables ou accessibles. Cette liste privilégie la proximité et n'est évidemment pas exhaustive.

→ Associations du quartier

Dans le cadre de leurs activités d'accueil ou de formation des associations peuvent apporter écoute et conseils, orienter, voire accompagner dans les démarches

- **Centre social le Picoulet**, 59 rue de la Fontaine au Roi : 01 48 06 70 31
- **Francophonie et Cultures partagées**, 24 rue Robert Houdin : 01 47 00 17 25; du lundi au vendredi 13h30 – 18h
- **Maison pour le développement solidaire**, 161 Rue St Maur : 01 48 05 66 14/17
- **Sur le pont des échanges le monde change**, C/ le Picoulet : 06 63 66 60 85
- **Fondation Jeunesse Feu Vert**, 70 rue Jean Pierre Timbaud : 01 43 57 08 39
- **Comité métallo**, 94 rue Jean Pierre Timbaud : 06 84 90 72 16
- **Association Primo Levi**, 107 avenue Parmentier : 01 43 14 88 50
- **Comité contre l'esclavage moderne**, 107 avenue Parmentier : 01 44 52 88 90
- Un accueil spécialisé par **Espoirs et combats de femmes**, permanence à la MDS, 161 rue St Maur, premier et troisième samedi du mois à partir de 15h

→ Institutions de service public

- **Commissariat du 11e**, 12/14 Passage Charles Dallerey : 01 53 36 25 00, 24h sur 24
- Et plus spécifiquement au **Pôle de protection de la famille** : 01 53 36 26 24 composé pour moitié de femmes et d'hommes préparés à l'accueil et à l'écoute traite en particulier des violences intra-familiales.*
- **Service Social départemental polyvalent**, 130 Avenue Ledru Rollin : 01 53 36 51 00, une dizaine d'assistantes sociales spécialisées peut conseiller et accompagner.
- **Mairie du 11e**, Place Léon Blum
- Espace Famille Médiation Mardi de 17h à 18h sur RV : 01 43 07 97 34*
- En cas d'urgence : Police secours : 17, **Samu social** : 115, *Victimes les soirs et week-ends* : 08

→ Points d'accès au droit

- **Maison de la justice et du droit Paris N/E**, 15/17 rue du Buisson Ardent 75010 : 01 53 38 62 80
- **Mairie du 11e**, Place Léon Blum, Consultation juridique gratuite d'avocats les lundis et jeudis de 17 h à 20 h sur RV pris à l'accueil ou par téléphone (01 53 27 11 11)

- **Paris Aide aux victimes** : 01 53 06 83 50 lundi - vendredi 9h 30 - 17h 30
- **Bus de solidarité du Barreau de Paris**, rue Charles et Robert 75020, samedi 10h à 13h
- **CIDFF Centre d'information sur les Droits des femmes et des familles** : 01 44 52 19 20 accueil sur RV

➔ **Associations spécialisées contre les violences faites aux femmes**

A proximité

- **Solidarités femmes**, 32/34 rue des Envierges 75020 : 39 19
- **Maison des femmes**, 163 rue de Charenton 75012 : 01 43 43 41 13
- **Femmes solidaires**, 25 rue du Charolais 75012 : 01 40 01 90 90
- **Espace solidarité**, 17 rue Mendelssohn 75020 : 01 43 48 18 66
- **GAMS Groupe de femmes pour l'abolition des mutilations sexuelles et contre les mariages forcés**, 67 rue des Maraîchers 75020 , : 01 43 48 10 87
- **Ni putes ni soumises**, 70 rue des Rigoles 75020, : 01 53 46 63 00

Et aussi

- **Femmes Info Service Violences conjugales** : 01 40 33 80 60
- **Viol Femmes Information** : 0 800 05 95 95
- **AVFT Association européenne contre les Violences faites aux Femmes au Travail**, : 01 45 84 24 24
- **Voix des femmes (mariages forcés)** : 01 30 31 55 76, accueil sur RV
- **Cimade Permanence femmes étrangères** : 01 40 08 05 34, accueil sur RV
- **Jeunes violences écoute** : 0 800 20 22 23
- **Enfance maltraitée** : 119

➔ **Lieux d'accueil et d'hébergement**

- **Le Phare** : 01 45 85 12 24
- **Foyer Louise Labbé** : 01 43 48 20 40
- **Centre Suzanne Képès** : 01 58 01 09 45

➔ **Espaces de santé**

- **Centre de Planification et d'éducation familiale**
Hôpital de la femme et l'enfant de l'Est parisien, 9 rue des Bluets : 01 55 28 03 00
- **Centre de psycho traumatologie de l'Hôpital Tenon**, 4 rue de la Chine 75020 : pour un RV : 01 56 01 71 82, pour une urgence : 06 78 55 04 69
- **Centre de psycho traumatologie de l'institut de victimologie**, 131 rue Saussure 75017, sur RV : 01 43 80 04 40
- **Paris Aide aux victimes** sur RV : 01 45 88 18 00 / 01 53 06 83 50

➔ **Associations accueillant les auteurs de violences conjugales**

- **SOS violences familiales**, renseignements et RV : 01 44 73 01 27

Les violences faites aux femmes : un phénomène de société

Verbales, physiques ou psychologiques, sexuelles
elles vont de l'insulte au viol en passant par le harcèlement au travail
elles s'exercent aussi bien dans l'espace public qu'au travail et au
domicile.

- Environ 150 femmes mortes sous les coups de leur conjoint ou ex-conjoint, soit une femme tous les deux jours et demi (12 % des homicides).
- Environ 50 000 viols par an, dont 8 % à peine seraient connus (dépôt de plainte), pour une grande part commis par un membre de l'entourage de la victime (ex : 0,6 % des femmes qui travaillent auraient subi un viol sur leur lieu de travail).

La loi du 9 juillet 2010 renforce les sanctions pour ces crimes ou délits et apporte des protections nouvelles aux victimes y compris aux femmes étrangères en situation régulière ou irrégulières. Quelques exemples :

- Ordonnance de protection, qui décide du sort du domicile conjugal, se prononce sur les modalités d'exercice de l'autorité parentale sur les enfants, l'anonymisation et la relocalisation de la victime plaignante.
- Interdiction de sortie du territoire pour les mineures qui seraient susceptibles d'être soumises à une excision ou à un mariage forcé à l'occasion d'un séjour à l'étranger.
- Régularisation automatique des femmes victimes de violences conjugales en situation irrégulière, avec attribution du Revenu de solidarité active.
-

LE CONSEIL DE QUARTIER BELLEVILLE / SAINT MAUR

